

Une « légende noire¹ » ou la démonisation de l'empereur Julien

Maryse Robert

Résumé

L'empereur Julien régna sur l'Empire de Rome entre 361 et 363. Il nous est surtout connu sous le nom de Julien l'Apostat et en tant que dernier empereur païen qui entreprit de restaurer la religion de ses ancêtres. Après avoir vécu en bon chrétien pendant une vingtaine d'années, il se mit à adorer ouvertement les dieux ancestraux. Plusieurs éléments sont encore à éclaircir dans sa vie, faute de sources, comme le moment exact de son apostasie ou encore ses initiations à certains cultes à mystères. De là découle une importante littérature sur ses pratiques abusives de la divination et sur son interprétation (ou mésinterprétation) des signes.

Notre étude fera d'abord le point sur la place des dieux et de la divination dans sa vie. Puis, nous montrerons l'évolution de ces éléments à travers les sources littéraires grecques et latines, païennes et chrétiennes, des deux siècles suivant sa mort afin de comprendre comment on en fit, dès le VI^e siècle, un personnage pratiquant la magie et des sacrifices humains.

Dans l'Antiquité tardive, les empereurs romains se succédèrent rapidement et peu d'entre eux laissèrent une véritable marque dans l'histoire. Le règne de l'empereur Julien – aussi connu sous le nom de Julien l'Apostat par le biais de la tradition chrétienne –, même s'il ne dura que vingt mois, reste l'un des plus étonnants de l'histoire de l'Empire romain. Homme et auteur très important du IV^e siècle, il souleva les passions, positives et négatives, ressenties dans les textes des païens et chrétiens qui écrivirent pendant et après son règne. Avec l'avènement de l'empereur Constance II (337-361), la tolérance envers les païens se faisait de moins en moins sentir et des lois interdisant les sacrifices ainsi que des fermetures de temples sont attestées à partir de 346². C'est dans ce climat que Julien devint empereur, en 361. Après avoir vécu ouvertement en bon chrétien pendant près de 20 ans³, il renonça publiquement à la religion chrétienne pour adorer les dieux païens. Par la suite, païens et chrétiens forgèrent

une véritable légende autour du personnage. Le point de départ fut sans conteste la mort du prince dans des circonstances nébuleuses : personne ne sut, et encore aujourd'hui personne ne sait d'où venait la lance qui lui porta le coup fatal lors de sa campagne en Perse au début de l'été 363⁴. Une grande partie de la légende portait sur les pratiques religieuses de Julien puisqu'il fut très discret à ce sujet dans ses écrits. En effet, à aucun moment il ne donna la raison de son apostasie, il ne confirma pas avoir été baptisé, alors que d'autres auteurs le supposèrent, ni ne rendit compte des initiations à des cultes à mystères, comme celui de Mithra⁵, qu'il aurait pu recevoir. Il est difficile de trancher sur la question afin de déterminer quelle part de ce silence est due à Julien lui-même et quelle part pourrait être tributaire de la disparition de certaines sources. Comme les initiations aux cultes devaient demeurer inconnues des non-initiés, il est normal de ne trouver que très peu d'information sur le sujet dans les textes en général. Nous savons que certains des écrits de Julien ne nous sont pas parvenus⁶, mais les savants n'ont pas tranché sur ces questions nébuleuses. C'est une des raisons pour lesquelles le personnage et son règne sont si populaires dans la recherche moderne.

Puisque le christianisme gagna toujours plus en puissance après la mort de Julien, qui fut le dernier empereur païen à tenter de rétablir la religion de ses ancêtres, c'est la vision des auteurs chrétiens qui traversa les siècles. Grégoire de Nazianze (329-390), théologien du iv^e siècle, participa à la création de la légende noire en insérant plusieurs épisodes fictifs dans ses *Discours IV et V* contre Julien. Ces invectives servirent à alimenter l'imaginaire des auteurs aux siècles suivants : en Syrie, on vit naître une série de romans tragiques, puis au Moyen Âge, on raconta les aventures de cet être diabolique, dont bientôt la mémoire fut calomniée de toutes les manières possibles⁷. À la Renaissance, Laurent de Médicis produisit un drame le mettant en scène, la *Représentation des saints Jean et Paul*, dans lequel « la mort de l'Apostat adv[*int*] pour venger le sang des chrétiens⁸ ». Au xviii^e siècle, Julien, cet adversaire des chrétiens, suscita l'intérêt de Voltaire et des encyclopédistes qui entreprirent de redorer son image, mais leurs tentatives furent presque vaines : « M. de Voltaire [...] ne peut [...] s'empêcher de témoigner son indignation sur ce qu'on désigne ce grand homme par le surnom injurieux d'Apostat; mais il faut qu'il s'en console. Le monde parlera toujours de même. On dira toujours Louis le Bègue, Charles le Chauve et Julien l'Apostat⁹. » En outre, François-René de Chateaubriand dira aussi que « telle est la puissance d'un mot : le nom d'Apostat, donné à Julien, suffit pour flétrir sa mémoire, même aujourd'hui que nous sommes séparés de ce prince par quatorze siècles, et que tombent les institutions qu'il proscrivait¹⁰ ». La tentative de réhabilitation du prince en philosophe plutôt qu'en apostat par les humanistes transforma son image, mais le qualificatif ne fut jamais subrogé parce que l'habitude, instaurée par Grégoire de Nazianze, était trop ancienne et trop bien implantée. Ce n'est qu'en 1930 qu'on assista vraiment à une réhabilitation efficace de l'empereur. Joseph Bidez écrivit un ouvrage intitulé *La vie de l'empereur Julien* dans lequel

il resta scrupuleusement attaché aux sources anciennes, ce qui lui permit de demeurer assez objectif et de coller aux faits historiques plutôt qu'à la légende noire¹¹. On note cependant, à la lecture de certains passages, une tendance mélodramatique et une évidente pitié à l'égard du personnage dont l'enfance fut troublée par plusieurs événements traumatisants¹². Dans les années subséquentes, d'autres savants suivirent le chemin de Bidez et à la lumière des nouvelles analyses, rendirent compte d'éléments historiques qui étaient jusqu'alors passés inaperçus à côté de la légende noire qui se développait toujours¹³. C'est la tradition chrétienne qui imposa l'image d'un Julien obsédé par la religion et elle fit de cette lutte contre le christianisme son cheval de bataille pour faire fleurir la légende. Cependant, les documents les plus objectifs, comme les sources épigraphiques et le *Code théodosien*, montrent que l'aspect religieux de la politique de Julien, même s'il était important, ne constituait qu'un élément parmi d'autres¹⁴.

Les auteurs, qui sont contemporains ou de peu postérieurs à l'époque de Julien, contribuèrent à l'enrichissement de cette légende à travers leurs écrits et donnèrent un portrait contrasté. Nous traiterons principalement de l'évolution des pratiques culturelles et divinatoires de Julien, depuis le moment où il devint empereur jusqu'au VI^e siècle, point culminant de l'évolution de son image négative. Ce sont en effet les caractéristiques exposées dans des manuscrits écrits en syriaque datant possiblement des VI^e et VII^e siècles qui scellèrent, pour plus d'une dizaine de siècles au moins, l'image traditionnelle de Julien : un apostat pervers, suppôt de Satan, pratiquant les sacrifices humains et faisant un usage régulier de la magie. Après un *excursus* servant à introduire le *Roman syriaque de Julien l'Apostat*, nous tenterons de cerner la place que les dieux et la divination occupaient dans la vie de l'empereur. À la suite de ces mises en contexte, nous analyserons l'évolution et la transformation de ces éléments, qui sont considérés comme des faits historiques¹⁵, afin de voir quels auteurs ont contribué à la modification de l'image de l'empereur à travers les siècles. Nous nous concentrerons sur deux auteurs païens, le rhéteur Libanios et l'historien Ammien Marcellin, ainsi que sur deux auteurs chrétiens, le théologien Grégoire de Nazianze et l'évêque Cyrille d'Alexandrie¹⁶. Ils ont été choisis en fonction de la proximité qui les unissait à Julien et de la pertinence de leurs écrits à propos du sujet traité, soit les pratiques culturelles et divinatoires¹⁷. En outre, il était intéressant de choisir autant d'auteurs païens que chrétiens afin de voir les différences dans leur manière de rapporter les événements. Libanios et Ammien Marcellin ont connu l'empereur et l'ont côtoyé durant sa vie. Julien a suivi certains cours donnés par le rhéteur en plus d'avoir échangé de nombreuses lettres, et Ammien Marcellin était soldat sous ses ordres durant la fatidique campagne contre les Perses. Nous allons comparer les extraits recensés dans les œuvres des auteurs pour voir quels sont les points communs et les différences entre les chrétiens et les païens et les changements qui se produisirent à travers le temps.

Le *Roman syriaque de Julien l'Apostat*

Le *Roman syriaque* a été édité par Johann Georg Ernst Hoffman¹⁸ à la fin du XIX^e siècle. Puisque sont connus, en syriaque, seulement trois manuscrits, conservés à la *British Library*, qui rapportent chacun une partie de la légende, il n'est pas nécessaire de développer sur la transmission du texte¹⁹. La ville d'Édesse (au sud de la Turquie actuelle) occupe une place particulière dans ce récit et tout porte à croire qu'il y aurait été écrit. Le texte aurait originellement été composé en syriaque, mais il s'agit d'une question difficile à trancher à cause de la complexité des sources et de nombreuses références à la tradition eschatologique et hagiographique présentes dans le texte. L'écriture eut probablement lieu à l'École des Perses²⁰; les écritures et les idées d'Éphrem le Syrien²¹, en particulier ses *Hymnes contre Julien*, semblent avoir eu une influence dans le contenu du roman. Selon Hans J.W. Drijvers²², le but du roman était de fournir au public (au lecteur) une justification pour la perte de la ville de Nisibe aux mains des Perses, après la fatale campagne de Julien en 363. En ce qui concerne la date de composition, Drijvers propose la période qui se situe directement après la mort du roi des Perses, Shapur II – contre qui Julien avait combattu et avec qui Jovien, son successeur, avait signé un traité de paix – c'est-à-dire à la fin du IV^e siècle. Cependant, la date qui est généralement retenue est celle de Theodor Nöldeke qui propose plutôt les premières décennies du VI^e siècle, soit entre 500 et 530²³. Selon une révélation que Jovien avait eue dans un rêve et qui est décrite dans le roman, on lui disait de céder Nisibe et de faire la paix: « Pendant quatorze semaines d'années, le royaume Perse aura la puissance sur votre royaume. [...] Et alors, les deux pouvoirs demeureront en paix pendant sept semaines d'années et après cela, il y aura la guerre entre les deux pouvoirs durant deux semaines d'années et enfin, la Perse sera soumise à l'hommage des Romains pendant dix ans²⁴ ». Sachant qu'une semaine d'années correspond à sept ans et qu'il y a ici 23 semaines d'années en plus d'une décennie supplémentaire, cela fait un total de 171 ans. Si le point de départ est l'année de la mort de Julien, en 363, nous arrivons à l'année 534, qui pourrait être le *terminus post quem*.

Le problème de l'auteur, ou des auteurs, suscite aussi la controverse. Le roman serait en fait une compilation de trois textes qui existaient déjà indépendamment les uns des autres avant d'être mis en commun dans ce qui est aujourd'hui connu sous le titre de *Roman syriaque de Julien l'Apostat*. Il est possible que la date, l'auteur et les sources de chacun de ces textes ne soient pas les mêmes. À l'instar de Hoffman, nous sommes d'avis qu'il faut parler d'*Histoires* (*Erzaehlungen*) plutôt que de roman à cause du caractère synthétique de chacune des parties. Cependant, elles partagent toutes la même idéologie: la glorification du christianisme et la condamnation de Julien.

La trame narrative du roman se construit en trois parties et dans chacune d'elles, Julien est toujours mis au second plan. Vu le titre de

l'œuvre, on s'attendrait à ce qu'il soit le protagoniste le plus important, mais il n'en est rien. L'action principale et l'accent portent toujours sur d'autres éléments plutôt que sur l'empereur. Dans la première partie²⁵, l'« auteur » relate comment le « Cruel Julien » a repris le gouvernement à l'empereur chrétien Constantin²⁶, comment il a rouvert les temples, construit des autels et ordonné que les images des dieux soient adorées à nouveau. Cette partie s'intitule « l'Histoire de saint Eusèbe, évêque de Rome, dans les jours de Julien, le Tyran et incirconcis²⁷ ». La partie centrale de l'œuvre est présentée comme une lettre écrite par un certain Abdel et parle de la visite de Julien à Rome²⁸. Dans la légende, les actes des Martyrs rapportent que plus de quarante chrétiens, simplement à cause de leur croyance, ont péri à la suite des persécutions de l'Apostat. Plusieurs récits de *Passions* sont situés à Rome durant le séjour de Julien. Dans la troisième partie, beaucoup plus brève, il est question d'une certaine Alotra à qui Julien avait volé ses richesses. Le scénario de l'apostasie du prince y est décrit et il est présenté en tant que voleur et magicien.

Ce résumé permet de mettre en valeur ce que les auteurs ont voulu conserver de l'image de l'empereur. Certaines caractéristiques précises ressortent du récit pour appuyer ce côté sombre que les auteurs chrétiens de l'époque de Julien voulurent laisser à la postérité. Ce roman est le résultat de la volonté des chrétiens de raconter les méfaits de l'empereur païen, qui a échoué dans sa tentative de restaurer le paganisme dans son Empire. Chaque fois qu'il était nommé, une épithète se greffait à son nom. Que ce soit « Tyran », « Pervers », « Païen », « Cruel », « Monstre » ou « Apostat », jamais on ne parla de lui sans rappeler cette image noire que la tradition chrétienne laissa. Des augures suivaient Julien lors de ses déplacements, en particulier lorsqu'il partit pour combattre contre la Perse. Il disait avoir lui-même un don de divination, mais à aucun endroit dans ses écrits ou dans ceux de ses contemporains, il n'est fait mention du fait qu'il ait réellement pratiqué la magie. C'est pourtant ce qu'on rapporte dans la légende syriaque et c'est cette image qui perdura jusqu'à notre époque. En effet, on parle encore aujourd'hui de Julien l'Apostat et des publications tentant encore de réhabiliter le personnage historique paraissent chaque année. C'est principalement à cause de la dernière partie portant sur la magie et la divination omniprésentes chez Julien dans le roman, qui le menèrent à faire des sacrifices humains et à s'associer avec le diable, que la légende noire se développa au Moyen Âge.

Les dieux et la divination

Julien, en tant que fervent défenseur de l'hellénisme, avait un panthéon qui se composait uniquement de dieux grecs. Il affirmait que le fondateur de Rome, Romulus-Quirinus était le descendant direct d'Hélios-Roi, le dieu suprême. Il reconnaissait l'importance de la triade capitoline et donnait toujours aux dieux leurs noms grecs : Zeus (Jupiter), Athéna (Minerve) et Aphrodite (Vénus). L'importance de garder cette triade vint du fait que Julien se disait descendant d'Hélios, en filiation directe avec

Romulus et Énée. Il ajouta ensuite Apollon à son panthéon, dieu à qui est rattaché le culte du Soleil, et mentionna que si Quirinus avait été envoyé sur Terre pour fonder Rome avant de remonter vers le Soleil, c'était parce que la déesse grecque Athéna l'y avait envoyé²⁹. Devenu Auguste³⁰, il s'identifia à la religion traditionnelle de Rome, mais lui fit subir une importante hellénisation et ainsi, les Romains furent simplement légataires d'un héritage grec :

N'est-ce pas lui (*sc.* Apollon) qui, grâce aux colonies grecques, civilisant la majeure partie de l'univers, en a facilité la soumission aux Romains ? Car les Romains ne sont pas seulement de race hellénique; ils ont aussi institué et conservé, tout au long des temps, les lois religieuses et la pieuse confiance des Hellènes dans leurs dieux. C'est par tout cela, je pense, qu'Hélios lui-même reconnaît dans notre ville (*sc.* Rome) une ville grecque, tant par son origine que par sa constitution³¹.

La piété de Julien revêtit en outre une apparence assez étonnante. D'abord, il recourut fréquemment à la mantique, la divination. Ammien Marcellin, hellénophone païen originaire d'Antioche qui a côtoyé l'empereur lors de la dernière campagne en Perse, parla de la manie de la divination chez Julien³² : « Et tous ceux qui se targuaient de connaître la divination – la chose étant autorisée sans restriction – aussi bien les gens sans expérience que ceux qui étaient instruits, avaient licence, sans limite ni règle préétablie, d'interroger les oracles et de pratiquer l'examen des entrailles, qui révèle parfois l'avenir³³. » On remarque dans l'extrait que, contrairement à Constance³⁴, Julien avait laissé au peuple la liberté de pratiquer la divination comme bon lui semblait. Ammien blâma plus particulièrement l'inflation démesurée et coûteuse des rites, en plus de la pratique aveugle et banalisée de la divination. Elle était devenue encore plus populaire parce qu'elle avait subi des pressions sous les empereurs chrétiens précédents. En effet, à force de trop vouloir refouler les pratiques des païens, on perçut un sentiment de révolte qui les poussa à en faire un plus grand usage encore. Les chrétiens avaient tenté de l'abolir en condamnant ceux qui la pratiquaient. Si Ammien critiqua l'intensification de cette pratique du temps de Julien, Libanios, rhéteur païen de culture grecque né à Antioche, nous offrit un témoignage très partiel et expliqua que si des décisions prises par l'empereur étonnèrent ou scandalisèrent le peuple, c'est parce que ce dernier n'en connaissait pas les véritables raisons. En effet, Julien ne faisait que suivre les indications mystérieuses que les dieux lui transmettaient : « Il découvrit certaines choses grâce à son intelligence et d'autres parce qu'il était en communication avec les êtres supérieurs. De là vient qu'il donna des postes à des gens auxquels il ne semblait pas devoir les donner, et qu'à des gens auxquels on pensait qu'il les donnerait, il ne les donna point : c'était par une décision des dieux qu'il accordait ou refusait³⁵. »

Ensuite, Julien fut en contact direct avec les dieux et Libanios donne des exemples précis pour confirmer cette hypothèse : ce sont les dieux qui lui conseillèrent d'accepter le Césarat³⁶ ou qui révélèrent complots et

embuscades ourdis contre lui : « Et là, il (*sc.* Julien) obtint une grande récompense pour sa piété envers les divinités locales qui l'ont informé de complots contre lui et contre son salut. Ainsi, il modifia son avancée sur les terres et échappa à l'embuscade³⁷. » Les dieux réglèrent la vie du prince et les pratiques sacrificielles faisaient partie intégrante de son quotidien. Il fut un roi-prêtre, il considérait son palais comme un temple et sacrifiait lui-même tous les matins : « tous les sacrifices dont il a conscience que les gens ne font qu'au début du mois, lui les fait chaque jour; il salue le lever du soleil et il accueille son repos avec des offrandes sanglantes et il prépare aussi la même chose pour les divinités de la nuit³⁸ ». Pour le bien de tous, il convenait de faire des sacrifices rituels honorant les dieux, mais Julien considérait que c'était à la cité que cette tâche revenait. Il était reconnu pour l'innombrable quantité de bœufs qu'il faisait sacrifier : « Il était extrêmement adonné à la consultation des présages, [...] plutôt superstitieux qu'exactement fidèle à remplir ses obligations religieuses, immolant avec prodigalité des bestiaux sans nombre; aussi pensait-on que s'il revenait de chez les Parthes, les bœufs viendraient bientôt à manquer³⁹. » Dans cet extrait, Ammien reprochait à Julien ses excès. Ce passage se situe à la fin du portrait-bilan que l'auteur dressa de Julien et qui suit le récit de sa mort⁴⁰. L'empereur avait laissé au peuple toute liberté concernant la divination, comme Ammien le rapporta. Sans qu'on puisse noter une hostilité envers son prince dans ses propos, il critiqua tout de même la démesure dans ses actions. Il s'agit là d'une démonstration très générale, mais ces extraits résumant bien le rôle qu'avaient la divination et les sacrifices dans la vie de Julien Empereur. Il semblait un peu fanatique, ses pratiques étaient extrêmes. Son intérêt pour la divination frôlait la superstition.

Évolution de l'image dans les sources littéraires

À quelques reprises, notamment lors de sa campagne contre les Perses, Julien ne fut pas dans la bonne fortune des dieux. Il cumula fautes et échecs et, dans sa fureur, alla même jusqu'à insulter les dieux. L'exemple que nous citons, donné par Ammien, se déroula alors que Julien voulait sacrifier des bêtes à Mars Vengeur, mais celles-ci s'échappèrent ou refusèrent d'avancer : « À leur vue, Julien se récria, sous le coup d'une violente indignation, et prit à témoin Jupiter qu'il ne ferait plus aucun sacrifice à Mars. Il n'eut point à revenir sur son imprécation : la mort l'emporta sans lui en laisser le temps⁴¹. » Ammien tenta de rapporter cet excès d'*hybris* en toute objectivité. Comme le dit Jacques Fontaine dans son commentaire de l'édition des Belles Lettres, l'historien utilise quelques déterminatifs expressifs, mais aucun qualificatif puisqu'il « [fut] partagé entre la réprobation violente de la manie des hécatombes chez Julien, la condamnation *post mortem* de ses excès de *superstitio* et son respect des signes interprétés par les exégètes tenants de la tradition⁴² ». L'étourdissement de Julien devant la puissance qu'il possédait se répercuta dans son comportement et dans l'image qu'il dégageait. On peut d'ailleurs lire dans la légende syriaque : « Il était transporté,

émerveillé, conquis. Et dans sa folie, il ne se rendait pas compte qu'il n'était qu'un homme⁴³. »

La littérature qui vit le jour après la mort de Julien contribua grandement à promouvoir cette folie qui devint célèbre. En effet, le prince était connu de tous pour ses idées de grandeur qu'il n'a pas su contenir et sa passion pour l'hellénisme qui lui a embrouillé l'esprit. Ce thème fut donc repris dans le roman, mais avec amplification, comme on le constate dans l'extrait précédent. Libanios et Ammien critiquèrent, parfois subtilement, parfois directement, l'*hybris* de Julien. Libanios eut plutôt tendance à relativiser les actions de Julien tandis qu'Ammien n'hésita pas à évoquer son exagération. Ces impulsions furent toujours liées à des accès de rage. Même Ammien, qui usait de subtilité lorsqu'il s'agissait de situations délicates comme nous venons de le voir, avait du mal à excuser tous les accès de colère qu'il voyait, entendait ou dont il était témoin. Ce qu'il cherchait, c'était un empereur qui avait une puissance militaire et qui était à l'opposé de Constance, qui était fier et sûr d'être le modèle parfait que les citoyens voulaient à la tête de l'empire. Il se voyait lui-même comme faisant partie de l'élite militaire et cette ressemblance qu'il se trouvait avec Julien lui plaisait certainement beaucoup. Lorsque Julien se comportait de la sorte, il recevait des éloges et le support de l'historien. Cependant, alors que les émotions de l'empereur altérèrent son jugement et que ses décisions semblèrent imprudentes et impétueuses, l'attitude d'Ammien changea complètement. En effet, il eut du mal à rester neutre face à la folie de son empereur. Le champ lexical de la colère qui emporta Julien trouva plusieurs occurrences dans les *Res Gestae* : « grinçant de colère » ; « jusqu'à une indignation [pleine de gravité] » ; « transporté de colère » ; « sous le coup d'une violente colère » ; « insulta » ; « était en fureur »⁴⁴. Ces excès de colère, qui n'ont pu être dissimulés par un fervent admirateur de l'empereur et qui truffent tout le récit se retrouvèrent aussi dans le roman. Les endroits où Julien y apparut en colère, enragé ou hors de lui sont innombrables. Lorsqu'il exprimait un sentiment de joie, c'était lors de persécutions ou de sacrifices sanglants. Le copiste du récit mit beaucoup d'énergie à rapporter tous ces épisodes de rage. Puisqu'Ammien était originaire d'Antioche, il est possible que le scribe ait eu accès aux *Res Gestae*. S'il a pu saisir la subtilité de l'historien, il a vu qu'à un moment dans son œuvre, un détachement s'est produit dans ses sentiments et il a pu en tirer profit.

Diabolisation du prince

Des auteurs chrétiens ont aussi critiqué le comportement excessif de l'empereur et ont profité du détachement perçu même chez ses admirateurs pour l'associer au diable. C'est de cette manière que la tradition chrétienne analysa les actions dites démentielles de Julien. Par exemple, Grégoire de Nazianze, auteur chrétien qui a côtoyé Julien lors de son séjour à Athènes, avant qu'il ne devienne empereur, a écrit deux *Invectives* contre Julien dans lesquelles il l'accusait de toutes ses actions. Il représenta le règne de Julien comme un monument qui s'écroulait et qui « appren[ait] à tous les autres hommes à ne pas avoir l'audace de

fomenteur une telle révolte contre Dieu, de peur de s'exposer aux mêmes châtiments en commettant les mêmes crimes⁴⁵ ». Dès le début de son premier discours, Julien est qualifié en des termes qui désignaient clairement Satan dans un contexte biblique. Le théologien posa les prémisses de l'avertissement qu'il lança plus loin à tous les hommes qui auraient une soif de pouvoir semblable à celle que Julien a eue : « mais c'est le dragon, l'apostat, l'esprit altier, l'Assyrien, l'adversaire commun et l'ennemi de tous, celui qui a rempli la terre de ses menaces, qui a proféré et entrepris contre le Très-Haut d'innombrables iniquités⁴⁶ ». Comme le dit Jamel Attar⁴⁷, le *Discours IV* de Grégoire débuta avec ces expressions qui, lorsque combinées, nous permettent de reconnaître facilement qui fut réellement Julien. Il n'était pas un homme, puisque dans les deux discours, Julien ne fut jamais appelé par son nom. Grégoire fit une utilisation fréquente du terme tyran et de ses dérivés⁴⁸. On peut plutôt comparer Julien à un dragon (δράκων), terme usité dans la littérature chrétienne lorsque les auteurs voulaient faire référence au diable⁴⁹. Grégoire utilisa ces vocables « pour faire allusion à l'Antéchrist, l'homme impie qui [reçut] son pouvoir de Satan. Ainsi, il proféra des paroles contre le Très-Haut, comme la bête de l'Apocalypse⁵⁰ ». Le message de Grégoire était clair : il ne fallait pas suivre l'exemple de cet ennemi du peuple. Quelques lignes plus loin, il précisa que « le tyran qui s'est révolté a fait une chute digne de son impiété⁵¹ » et d'ailleurs, le thème de la chute revient fréquemment tout au long de l'œuvre. C'est Satan qui mena l'empereur à sa perte, puisqu'il l'incita à agir. Ce début donna le ton pour la suite des deux *Discours*. Satan y était toujours représenté, surtout lorsque Julien fit preuve de démesure ou lorsqu'il agit en fonction de son propre bien-être.

Grégoire n'était pas le seul auteur chrétien à avoir associé Julien au diable. Cyrille d'Alexandrie, auteur catholique né en 376, a écrit une œuvre intitulée *Contre Julien* dans laquelle il réfuta le *Contre les Galiléens*, œuvre écrite par Julien et qui ne subsiste plus qu'à travers celle de Cyrille. Cyrille se justifia à trois reprises sur les raisons qui l'avaient poussé à contester l'écrit de Julien quelque 70 ans après la mort de ce dernier. Il dit notamment qu'« il (*sc.* Julien) n'a pas craint de proférer d'une langue effrénée ses railleries contre la gloire de Dieu, et [qu']après avoir poussé des vociférations impies contre notre sainte religion il cit[a] sans cesse des sages de la Grèce⁵² ». Lorsque Cyrille parlait de vociférations impies, on peut noter l'allusion qu'il fit au diable. En effet, la parole du prince était souillée par des pensées diaboliques. De plus, ce passage se rapproche beaucoup de celui que nous venons de citer au début de l'œuvre de Grégoire. Julien, possédé, ne se contrôlait plus et alla jusqu'à blasphémer contre l'Église. Cyrille dit aussi qu'« ils sont légion ceux qui, à diverses époques se sont laissés aller à ce forfait, (*sc.* entrer en guerre contre le Christ) mus par la perversité du diable; mais aucun n'est allé aussi loin que Julien⁵³ ». L'association de Julien avec le diable était fréquente dans la littérature chrétienne depuis sa mort. Tout comme Grégoire, Cyrille fit allusion à l'Antéchrist, celui qui agissait sous les ordres de Satan.

À cause des actions de Julien gouvernées par Satan et à cause de leurs divergences d'opinions au sujet de la religion, Grégoire et Cyrille critiquèrent féroce­ment le prince. Ils se moquèrent de la plupart de ses pratiques qu'ils relatèrent, particulièrement Grégoire. Un passage, entre autres, a attiré notre attention parce qu'on en retrouve aussi des traces dans le roman syriaque : « Il (sc. Julien) descendait dans un de ces lieux interdits dont l'accès est refusé à la foule et qui inspirent l'effroi [...] accompagné d'un homme bien digne de tous ces repaires, un homme versé dans ce genre de choses, ou plutôt un sophiste⁵⁴. » Des frayeurs l'assaillirent : il essaya de combattre les démons, sur les conseils de son accompagnateur, mais ne réussit pas : « Il remonta donc avec une âme et une conduite démoniaques, manifestant par la folie de son regard quels étaient ceux à qui son culte s'était adressé⁵⁵. » Nous avons ici la confirmation que Grégoire pensait que Julien était conduit par Satan et cet extrait montre qu'à un moment précis, l'attitude de l'empereur a changé. Cet épisode n'a certainement jamais eu lieu, mais comme nous l'avons vu plus haut, Ammien a noté le même changement dans le comportement de Julien. Tous deux ne purent dire exactement ce qui le provoqua, ni le moment où il survint, mais il était bien réel selon eux. C'est un argument qui concorde parfaitement avec les visées des auteurs chrétiens : la diffamation de l'homme et de ses actions. Selon Grégoire, les mystères entourant ses initiations et le moment de l'apostasie lors de laquelle il se révéla être un adorateur des dieux païens furent évoqués comme responsables de cette instabilité. Être trop versé dans ce genre de pratique l'a perturbé à un point tel que Satan le posséda. Peu de détails concrets sont disponibles concernant les initiations de Julien à certains cultes à mystères. De même qu'au sujet des nombreux aspects de sa vie qui sont nébuleux, les auteurs n'hésitèrent pas à donner leur avis et leur propre interprétation des événements. Pour les auteurs chrétiens, il ne put y avoir de raison morale à ce changement de religion, mais ils évoquèrent tout de même le philhellénisme exacerbé du prince et les influences extérieures qu'il a pu subir, notamment lors de son éducation⁵⁶.

Au VI^e siècle, le copiste de la légende fut sans doute influencé par Grégoire puisque le champ lexical de la profanation et du sacrilège qui y est omniprésent provient certainement de la littérature chrétienne qui vit le jour au lendemain de la mort de l'empereur en 361. Dans le roman, l'un des deux manuscrits offre l'intérêt d'apporter un exemple de pacte avec le diable. Dans l'extrait, Julien fit venir son magicien, Magnus, qui lui dit que, s'il voulait voir les démons s'assembler autour de lui pour lui révéler les choses cachées et lui enseigner les secrets, s'il voulait qu'ils le fassent roi des rois et le placent au-dessus de tout et que les gens l'écoutent comme des serviteurs écoutent leurs maîtres, ce n'était pas le signe de croix qui ferait cela pour lui. Julien inclina donc la tête devant Satan et les armées de démons et il les adora alors que Satan lui adressait la parole. Il ferait de Julien le roi de l'Orient et de l'Occident et son royaume durerait 100 ans⁵⁷. Dans cette dernière partie, l'image projetée de l'empereur, qui était déjà mauvaise, s'envenima et les épisodes où il

côttoyait des démons et s'adonnait à des pratiques du même genre étaient nombreux. Par exemple, on trouve l'épisode du sacrifice d'un bébé qui fut sorti du ventre de sa mère et lors duquel Julien était accompagné de Magnus : « Au même moment (sc. lors du sacrifice), le démon entra en lui et y habita comme dans un temple d'idoles. [...] l'esprit de Satan régna en lui et devint son maître. À partir de ce moment, tout ce qu'il faisait semblait être fait comme par la machination des démons⁵⁸. » Ce passage se rapproche de la précédente citation, tirée des *Discours* de Grégoire, parce que pour ce dernier, Julien agissait sous les ordres de Satan et que dans le roman, suivant l'évolution de la légende durant les deux siècles après la mort de Julien, nous avons la description physique du démon qui va posséder l'empereur. Dans les deux cas, il s'agit d'une initiation, d'un pacte qu'il fit avec le diable pour parvenir à ses fins. On peut conclure qu'il s'agit de l'amplification d'éléments déjà présents chez Cyrille et Grégoire, éléments que nous avons rapportés plus haut. Ces événements sont issus des mystères entourant les initiations de Julien. C'est ainsi qu'on retrouve, au VI^e siècle, un Julien possédé par le diable, qui conclut un pacte avec ce dernier et avant de s'adonner à des sacrifices humains⁵⁹.

Conclusion

Que faut-il retenir des pratiques cultuelles et divinatoires de l'empereur ? De son vivant, à partir du moment où il afficha ouvertement son attachement à la religion de ses ancêtres et fit part à son entourage de sa volonté de la restaurer, il prit tous les moyens possibles pour y parvenir. Les influences littéraires dans le *Roman syriaque de Julien l'Apostat* sont indéniables et très nombreuses. Nous avons donné l'exemple ici d'Ammien Marcellin et de Libanios, ainsi que de Grégoire de Nazianze et Cyrille d'Alexandrie comme sources possibles, mais il y en a d'autres. Ammien avait une réelle affection pour son empereur et à plusieurs reprises, il a voulu relativiser ses actions. Il a souvent opté pour la neutralité et la subtilité lorsqu'il s'agissait d'épisodes démesurés ou d'actions mauvaises de Julien afin de toujours garder une ligne directrice : expliquer à son lecteur tout le bienfait d'avoir Julien à la tête de l'empire. Certains passages ont cependant échappé à sa vigilance. En effet, il n'a pu s'empêcher d'évoquer les épisodes où l'on voyait Julien en colère et il manifesta son indignation vis-à-vis de certains événements, par exemple la banalisation de la divination comme nous l'avons montré.

L'influence de Grégoire sur la littérature postérieure au IV^e siècle et sur le roman syriaque est très importante. En tant que chrétien, il a sévèrement attaqué Julien sur tous les plans et particulièrement sur son association avec le diable. Les épithètes qu'il utilisa se retrouvèrent généralement dans la légende comme c'est le cas pour le mot tyran, qui est utilisé à profusion. L'association que Grégoire fit entre Julien et le qualificatif d'Apostat s'est maintenue dans l'histoire et encore aujourd'hui, des ouvrages et des articles qui utilisent cette épithète dépréciative sont publiés chaque année. La présence de Satan, qui était une nouveauté dans l'œuvre de Grégoire, s'est diffusée rapidement et dans le roman, on trouva

aussi l'épisode du pacte avec le diable. Avec l'évolution de la pensée et de l'histoire, Julien était devenu plus démoniaque, plus terrifiant. Il ne faisait plus seulement que pactiser avec le démon, mais il dut faire un sacrifice humain pour atteindre son objectif ultime. Julien était possédé par le diable et les épisodes de sacrifices et de divinations se multiplièrent au fil du temps. C'est cette image qui persista jusqu'au XIX^e siècle : Julien ne se sentait plus seulement supérieur face à ce qui l'entourait, mais il perdit la tête et agit sous les ordres de Satan. Notre étude a brièvement montré l'influence des auteurs du IV^e siècle dans le roman syriaque et il sera pertinent d'aller plus en profondeur dans cette analyse afin de voir si les historiens ecclésiastiques du V^e siècle purent avoir un réel impact dans la rédaction du roman, qui se veut une défense du christianisme et une condamnation de l'empereur Julien.

Notes

1. L'idée de parler des légendes qui se développèrent après la mort de Julien selon les termes de légende dorée et de légende noire, soit les récits qui saluèrent l'empereur ou les récits qui entachèrent son image, existe depuis près d'un siècle déjà. Nous empruntons ici l'expression de Jeanne Demarolle tirée de son excellent article « L'image de l'empereur Julien dans la deuxième moitié du XVI^e siècle : une attitude nouvelle chez quelques auteurs français », *Cæsarodunum*, Xbis, 1976, p. 317-331.
2. Sur l'interdiction des sacrifices, cf. *Code Théodosien*, XVI, 10, 2: *Cesset superstitio, sacrificiorum aboleatur insania. Nam quicumque contra legem diui principis parentis nostri et hanc nostrae mansuetudinis iussionem ausus fuerit sacrificia celebrare, competens in eum uindicta et praesens sententia exeratur.* (Que cesse la superstition, que soit abolie la folie des sacrifices. Car quiconque osera célébrer des sacrifices contre la loi du divin prince notre père et contre cette décision de Notre mansuétude, sera frappé du châtement approprié et d'une sentence immédiate.) Nous utilisons l'édition et les traductions de *Les lois religieuses des empereurs romains, de Constantin à Théodose II (312-348)*, vol. I, texte édité par Theodor Mommsen et traduit par Jean Rougé, Paris, Éditions du Cerf, 2005.
3. F.D. Gilliard, « The Birth Date of Julian the Apostate », *California Studies in Classical Antiquity*, 4, 1971, p. 148 examine un passage très connu de Julien qui traite de son apostasie dans une lettre écrite aux Alexandrins en novembre 362. Julien, 434D : οὐχ ἀμαρτήσεσθε θῆς ὀρθῆς ὁδοῦ πειθόμενοι τῷ πορευθέντι κἀκείνῃ τὴν ὁδὸν ἄχρις ἐνιαυτῶν εἴκοσι, καὶ ταύτην ἰδοῦ σὺν θεοῖς πορευομένῳ δωδέκατον ἔτος. Julien suit la voie des chrétiens ἄχρις ἐνιαυτῶν εἴκοσι (jusqu'à sa vingtième année). (Comme vous, j'ai marché dans cette voie-là (sc. celle que suivent les chrétiens) jusqu'à l'âge de vingt ans, et voici qu'avec l'aide des dieux, je marche dans celle-ci depuis douze années déjà.) Reste à savoir si, dans ce cas, la préposition ἄχρις, *usque ad*, signifie « jusqu'à » en incluant ou en excluant l'année nommée ou encore s'il faut aller au-delà. Dans le premier cas, Julien aurait alors été dans sa vingtième année lors de son apostasie, (sc. âgé de 19 ans) ; dans le deuxième cas, il aurait été dans sa dix-neuvième année, (sc. âgé de 18 ans) et finalement dans le cas où la préposition signifierait « jusqu'à et au-delà », il aurait été dans sa vingt-et-unième année, (sc. âgé de 20 ans). À l'instar de Gilliard, nous avons noté certains passages dans lesquels Julien utilise la préposition en incluant l'année sans qu'il n'y ait d'ambiguïté, mais aucun passage où il l'utilise en l'excluant. Nous pouvons dès lors dire qu'il était dans sa vingtième année (sc. il avait 19 ans). Pour l'œuvre

de Julien, nous référons à l'édition Julien, *Œuvres complètes* (4 vol.), texte établi et traduit par Joseph Bidez, Paris, Les Belles Lettres, 1924-.

4. Il n'est pas nécessaire ici de rapporter le détail de l'expédition en Perse puisque bon nombre d'études l'ont déjà fait (Cf. *infra* n. 11) et que l'histoire de cette guerre est trop connue. Il faut cependant mentionner la hâte dans laquelle Julien s'empressa de mettre son armée en branle et son indifférence face aux différents signes divins qu'il reçut, lui suggérant d'y renoncer. Nous référons à l'essai de Stéphane Binon, *Essai sur le cycle de Saint Mercure: Martyr de Dèce et meurtrier de l'empereur Julien*, Paris, Librairie Ernest Leroux, 1937, p. 11-15 pour les principaux épisodes de l'histoire de la guerre contre les Perses, depuis l'arrivée au pouvoir des Sassanides en 225, jusqu'à la mort de Julien. Julien se rendit compte que ses guides, trop peu sûrs du territoire, l'avaient perdu une fois le Tigre franchi et il comprit que toute victoire contre le roi des Perses, Sapor II, était impossible. Le 16 juin de l'année 363, l'armée de Sapor commençait la poursuite des Romains et le 26 juin, les soldats, épuisés par les privations qu'ils subissaient, le soleil et les échauffourées se mirent à paniquer. Julien accouru sans cuirasse et il eut à peine le temps de rétablir l'ordre dans ses rangs qu'un javelot lui transperça les côtes et le foie. Il mourut le même jour. Les auteurs se divisèrent en deux clans : ceux qui pensaient que Julien avait été tué par un Romain et ceux qui pensaient que c'était un Perse qui l'avait touché. Binon, dans son ouvrage cité quelques lignes plus haut, fait la recension des différents points de vue.
5. Sur le culte de Mithra, Jean Bouffartigue, *L'empereur Julien et la culture de son temps*, Paris, Éditions Brepols, 1992, p. 638-645.
6. Libanios et Eunape sont les deux seuls à rapporter que Julien s'était fait son propre historiographe de ses campagnes en Gaule. Cf. Eunape, *Histoire*, fr. 17, *The fragmentary Classicizing Historians of the Later Roman Empire*, R. C. Blockley (éd.), Cambridge, Francis Cairns Publications Ltd, 2007 [1983], p. 22-23 : ὁ βασιλικώτατος καὶ ἐν λόγοις Ἰουλιανός, αὐτοὶ παραβαλούμεθα καὶ συνεκθήσομεν ἑτέραν γραφήν τὰ αὐτὰ σημαίνουσιν (Nous mettons de côté et nous écartons les choses que le plus noble empereur, Julien, a dit pour mettre de l'avant cet autre écrit de lui-même sur ces choses (sc. la Bataille de Strasbourg)). (Adaptation de la traduction anglaise) Libanios parle d'un écrit (συγγραφή) et d'un général devenu écrivain (καὶ συγγραφή καὶ στρατηγός). Cf. *Orat.* XIII, 25. Libanios, *Selected Work* (3 vol.), texte établi et traduit par Albert Francis Norman, Cambridge, Harvard University Press, 1969-.
7. René Braun et Jean Richer (dir.), *L'Empereur Julien, De l'histoire à la légende (331-1715)*, I, Paris, Les Belles Lettres, 1978, p. 320 seq.
8. Vincenzo de Bartholomaeis, *Laude drammatiche e rappresentazioni sacre II*, Florence, Felice Le Monnier, 1943, p. 328, v. 15-16. À la note un de cette même page, l'auteur donne comme source à la *Représentation des saints Jean et Paul la Légende dorée* de Jacques de Voragine (cf. « Saints Jean et Paul », *La légende dorée*, I, traduction et introduction par T. Wyzewa, Paris, Diane de Selliers, 2000, p. 295-296) et cite aussi l'édition princeps : *Opere di Lorenzo de' Medici III*, Firenze, Molini, 1825, p. 3 seq.
9. Claude-François Nonnotte, *Les Erreurs de Voltaire*, Lyon, Reguilliat, 1770, p. 69.
10. François-René de Chateaubriand, *Études historiques*, V, Paris, M. Lévy, 1872 [1831], p. 209.
11. Bidez, *La Vie de l'empereur Julien*, Paris, Les Belles Lettres, 2012 [1930].
12. Entre autres le massacre de sa famille alors qu'il était enfant et le meurtre de son frère Gallus par Constance. Cf. Bidez, *op. cit.*, p. 14-15.

13. L'objet ici n'est pas de faire un état de la question détaillé parce que les publications au sujet de Julien sont beaucoup trop nombreuses. Nous nous bornerons à citer quelques-uns des ouvrages et articles importants, en ordre chronologique, dans lesquels se trouvent d'imposantes bibliographies : Robert Browning, *The Emperor Julian*, Berkeley/Los Angeles, University of California Press, 1976; Glenn Warren Bowersock, *Julian the Apostate*, Cambridge, Harvard University Press, 1978; Polymnia Athanassiadi-Fowden, *Julian and Hellenism. An Intellectual Biography*, Oxford, Oxford University Press / Clarendon Press, 1981; Lucien Jerphagnon, *Julien dit l'Apostat*, Paris, Éditions Tallandier, 1986; Ute Schall, *Julian Apostata. Göttersohn und Christenfeind*, Ulm, Verlag Ulmer Manuskripte, 2000; Ignazio Tantillo, *L'Imperatore Giuliano*, Rome/Bari, Laterza, 2001; Adrian Murdoch, *The Last Pagan. Julian the Apostate and the Death of the Ancient World*, Rochester, Inner Tradition, 2008; Klaus Rosen, *Julian, Gott und Christenhasser*, Stuttgart, Klett-Cotta, 2006; Jean Bouffartigue, « Julien, entre biographie et analyse historique », *Antiquité Tardive*, 17, 2009, p. 79-89.
14. J. Bouffartigue, « Les ténèbres et la crasse. L'empereur Julien et sa jeunesse chrétienne », *La religion que j'ai quittée*, Paris, PUPS, 2007, p. 27 dit que seulement 5 % des inscriptions concernant Julien évoquent son action religieuse tandis que dans le *Code théodosien*, la proportion est de 3 textes législatifs sur 58, mais il faut supposer qu'une partie de la législation religieuse de Julien est vite devenue désuète.
15. Nous entendons par faits historiques les éléments qui sont rapportés par plus d'un auteur et des épisodes qui ne sont pas des cas isolés, en nous concentrant sur les écrits des auteurs contemporains. Il faut toutefois faire preuve d'un esprit critique et nuancer ce propos puisque les sources littéraires sont toujours subjectives. En outre, on note plusieurs occurrences du vocabulaire religieux dans les inscriptions retrouvées évoquant Julien parce qu'il donna à la religion une place prépondérante dans sa vie. Nous citons brièvement deux utilisations : *Pontifex maximus* (Grand prêtre) d'abord et θεός (divin) ensuite. Il n'est pas possible de déterminer avec précision à partir de quand Julien adopta le titre de *Pontifex maximus*. Dans le cadre de son programme de réforme religieuse, ce titre prit beaucoup d'importance : toutes les bornes miliaries construites sur la grande route en Dacie dès la mort de Constance, ou au plus tard pendant sa route vers Constantinople, là où Julien accueillit sa dépouille, portent la mention. Pour plus de détails sur cette question et pour d'autres exemples de l'utilisation de la religion dans l'épigraphie se référant à Julien, cf. Stefano Conti, *Die Inschriften Kaiser Julians*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2004, p. 46-50 qui explique aussi les termes *Magister philosophiae*, *Magister uirtutum*, *Pius Felix* et *Venerandus et piissimus imperator*. Une analyse semblable, mais plutôt en termes de statistiques se retrouve dans Javier Arce, *Estudios sobre el emperador Fl. Cl. Juliano. (Fuentes literarias. Epigrafía. Numismática)*, Madrid, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, 1984, p. 115-122 et les explications fournies sont reprises presque mot pour mot par Conti.
16. À cette liste, nous pouvons ajouter les historiens ecclésiastiques : Rufin (340-410), Sozomène (375-450), Socrate (380-450) et Théodoret de Cyr (393-460), mais aussi Éphrem le Syrien (306-373), Zosime (Vs.), Philostorge (370-430), et Jean Malalas (490-578).
17. Nous entendons « proximité » au sens où trois des quatre auteurs ont côtoyé Julien à un moment ou à un autre de leur vie. Seul Cyrille d'Alexandrie est plus tardif, mais son récit est d'une grande importance dans la tradition littéraire chrétienne.
18. Johann Georg Ernst Hoffman, *Julianos der Abtruennige Syrische Erzaehlungen*, Leiden, E.J. Brill, 1923 (1880).

19. En effet, comme il n'existe qu'un exemplaire de chacun des textes en syriaque, il n'y a pas d'histoire du texte ou de transmission à faire : simplement l'analyse de ces manuscrits. Il existe notamment un résumé de la légende en arabe, mais ce serait s'éloigner de notre sujet principal que de l'aborder ici. Les textes sont préservés à la *British Library*, dans les manuscrits BL 14.641 (le début de l'introduction manque, mais est partiellement préservée dans le palimpseste du troisième manuscrit Syr. 378 conservé à Paris) et dans le manuscrit BL Richmond 7192.
20. L'école théologique d'Édesse prit le nom d'École des Perses à partir de 363. Elle fut une école importante dans la transmission des idéologies de christianisme en langue syriaque. Elle fut probablement créée après la défaite de Julien lorsque le successeur de ce dernier, Jovien, prit la décision d'abandonner aux Perses la région de Nisibe afin d'acheter la paix. La population fut donc transférée à Édesse; les professeurs et élèves de l'école suivirent le mouvement. Éphrem le Syrien, déjà professeur à Nisibe, sa ville natale, présida au transfert.
21. Éphrem le Syrien (306-373) est l'auteur le plus important dans la tradition de la littérature chrétienne syriaque. Il est né à Nisibe au début du IV^e siècle et a passé la majeure partie de sa vie dans cette ville à écrire des hymnes et des homélies. Il composa quatre *Hymnes contre Julien* lorsqu'il fut exilé à Édesse après la cession de Nisibe aux Perses, quelques années avant sa mort. Dans ces hymnes, il réfléchit au sujet du sort de Nisibe et se présente comme un héritier véritable de la tradition prophétique juive, interprétant les événements historiques, inspiré par la Providence divine au sujet de l'accomplissement de la justice dans le monde.
22. Jan Willem Drijvers, « Julian the Apostate and the City of Rome: Pagan-Christian Polemics in the Syriac *Julian Romance* », W.J. Van Bekkum, J.W. Drijvers et A.C. Klugkist (ed.), *Syriac Polemics: Studies in Honour of Gerrit Jan Reinink*, Louvain, Peeters Publishers and Department of Oriental Studies, 2007, p. 1-20.
23. Théodor Nöldeke, « Üben den syrischen Roman von Kaiser Julian », *Zeitschrift des deutschen morgenländischen Gesellschaft*, 28, 1874, p. 265.
24. Hoffmann, *op. cit.*, p. 67. Une semaine d'années correspond à sept ans. C'est une chronologie apocalyptique présente dans le *Livre de Daniel*. Écrit en hébreu, en araméen et en grec, on retrouve ce livre dans la Bible hébraïque, parmi les Écrits, et dans l'Ancien testament, parmi les Prophètes.
25. Dans l'édition de Hoffmann, cette partie est incomplète : il manque le début. Il est à noter que les actions de l'empereur qui y sont racontées ainsi que certaines bribes historiques ne sont pas conformes à la réalité.
26. Nous savons que Julien fut désigné par son cousin, Constance II, l'un des fils de Constantin, sur son lit de mort comme successeur de l'Empire. Cf. Bidez, *op. cit.*, p. 196-202. Il s'agit d'une erreur du scribe, comme on en retrouve plusieurs autres tout au long du texte. Peut-être cette erreur est-elle voulue parce que Constantin avait laissé un très bon souvenir dans l'imaginaire des chrétiens, peut-être plus que Constance.
27. Hoffmann, *op. cit.*, p. 10.
28. Dans les faits, Julien n'est jamais allé à Rome. Ses contacts avec la ville et son sénat semblent même avoir été plutôt limités; ils se résument à une lettre qu'il écrivit au sénat et à une loi qui ordonnait de diminuer le nombre d'avocats dans les cours de justice.
29. Julien, *Hélios-Roi*, 154D: Οὕτω προδήλωσ ἡ τῶν περιγειῶν δημιουργὸς ὑπ' αὐτὸν γενομένη τὸν Ἥλιον ἐδέξατο εἰς γῆν πεμπόμενον διὰ τῆς Ἀθηναῖς τῆς Προνοίας τὸν Κυρίνον, ἀνιπτάμενον τε αὐθις ἀπὸ γῆς ἐπὶ τὸν βασιλεῖα τῶν ὀλων ἐπανήγαγεν αὐτὶκά Ἥλιον. (Preuve éclatante qu'il appartient à la déesse, préposée à la périphérie

- terrestre immédiatement au-dessous d'Hélios lui-même, d'accueillir sur la terre Quirinus, envoyé par Athéna-Providence, comme de le ramener à tire-d'ailes, a son départ de la terre, vers Hélios, roi de l'univers.)
30. Auguste est le titre porté par les empereurs romains en référence à la dignité accordée au premier d'entre eux, Octave Auguste. Ce titre fut principalement utilisé à l'époque de la Tétrarchie (fin du III^e siècle), où il y avait deux Augustes et deux Césars.
 31. Julien, *Hélios-Roi*, 152D-153B: οὗτος ἡμέρωσε μὲν διὰ τῶν Ἑλληνικῶν ἀποικιῶν τὰ πλείστα τῆς οἰκουμένης, παρεσκεύασε δὲ ῥᾶον ὑπακοῦσαι Ῥωμαίοις ἔχουσι καὶ αὐτοῖς οὐ γένος μόνον Ἑλληνικόν, ἀλλὰ καὶ θεσμούς ἱεροῦς, καὶ τὴν περὶ τοὺς θεοῦς εὐπιστίαν ἐξ ἀρχῆς εἰς τέλος Ἑλληνικὴν καταστησαμένους τε καὶ φυλάξασι, πρὸς δὲ τούτοις καὶ τὸν περὶ τὴν πόλιν κόσμον οὐδεμιᾶς τῶν ἄριστα πολιτευσαμένων πόλεων καταστησαμένοις φαυλότερον, εἰ μὴ καὶ τῶν ἄλλων ἀπασῶν, ὅσα γε ἐν χρήσει γεγόνασι πολιτεῖαι, κρείσσονα· ἀνθ' ὧν οἶμαι καὶ αὐτὸς ἔγω τὴν πόλιν Ἑλληνίδα γένος τε καὶ πολιτεῖαν.
 32. Notons ici que nous utilisons le terme « manie » dans le sens grec du terme *μανία* : folie, démente et non pas comme on pourrait l'entendre de nos jours, une habitude souvent bizarre.
 33. Ammien, XXII, 12, 7: *et quisque, cum inpraepedita liceret, scientiam uaticinandi professus, iuxta imperitus et docilis, sine fine uel praestitutis ordinibus, oraculorum permittebantur scitari responsa, et extispicia non numquam futura et pandentia, oscinumque et auguriorum et ominum fides, si repperiri usquam posset, affectata uarietate quaerebatur.* Ammien Marcellin, *Histoire* (7 vol.), texte établi et traduit par Édouard Galletier, avec la participation de Jacques Fontaine et de Guy Sabbah, Paris, Les Belles Lettres, 1968-.
 34. Le règne de Constance fut marqué par les problèmes religieux. Dans le but de suivre les traces de son père, Constantin I^{er}, il poursuivit la lutte contre le paganisme. D'ailleurs, seulement quelques années après la loi de 341 interdisant les sacrifices (*cf. supra* n. 3), il proclama nombre d'édits contre le paganisme, notamment lorsque Julien était César: *Code Théodosien*, XVI, 10, 6: *Poena capitibus ubiugari praecipimus eos, quos operam sacrificiis dare uel colere simulacra constiterit.* (Nous (sc. Constance Auguste pour la huitième fois et Julien César, le 19 février 356) ordonnons de soumettre à la peine capitale des individus convaincus de s'être consacrés aux sacrifices ou d'avoir honoré les statues.)
 35. Libanios, *Or.* XVIII, 180: καὶ που καὶ τῶν ἐν τούτῳ ἐπισταμένων ἀπῆλθε κρατῶν, οὕτως εὐρείά τε καὶ πάμφορος ἡ ψυχὴ τῷ βασιλεῖ, καὶ τὰ μὲν εὐπίσκει τῇ φρονήσει, περὶ δὲ τῶν ἀνεκοινοῦτο τοῖς κρείττοσιν. ἐντεῦθεν οἷς τε οὐκ ἔδοκε δώσειν ἀρχὰς ἔδωκεν οἷς τε ἐνομιζέτο δώσειν οὐκ ἔδωκε, ψήφω θεῶν καὶ διδοῦς καὶ μὴ διδοῦς.
 36. À l'époque de Julien, être César signifiait avoir un statut intermédiaire entre celui des Césars de la Tétrarchie et celui des princes héritiers de Constantin, qui régnaient sur l'Empire.
 37. Libanios, *Or.* XVIII, 162: οὐ δὴ καὶ μέγαν τῆς εὐσεβείας τὸν μισθὸν ἠνέγκατο γνοὺς παρὰ τῶν αὐτόθι δαιμόνων ὅτι τε ἐπιβουλεύοιτο καὶ ἦτις ἡ σωτηρία. διὰ τούτου τῆς πορείας τὸν ῥυθμὸν μεθαπιμόσας θάττον ἢ πρόσθεν ἔχῳρει καὶ διέφευγε τὴν ἐνέδραν.
 38. Libanios, *Or.* XII, 80: ἃ τοὺς ἄλλους οἶδε ταῖς νομηνιαῖς ἀναθέντας, ταῦθ' ἐκάστης ἡμέρας εἶναι πεποιήκεν, αἵματι μὲν δεχόμενος ἀνίσχοντα τὸν θεόν, αἵματι δὲ παραπέμπων εἰς δύσιν καὶ ταῦτ' ἀπάλιν νυκτερινοῖς ἐτοιμάζων δαίμοσιν.
 39. Ammien, XXV, 4, 17: *praesagiorum <in> sciscitatione nimia deditus, [...] superstitiosam magis quam sacerorum legitimus abseruatur, innumeros sine parsimonia pecudes mactans, ut aestimaretur, si reuertisset de Parthis, boues iam defuturos.*

40. Dans le livre XXV des *Res Gestae*, Ammien rapporta la fameuse campagne de Julien contre les Perses et fit un portrait de l'empereur en énumérant ses qualités et défauts ainsi que son portrait physique et sa stature. Cf. Ammien, *Histoire*, tome IV, p. 167-188.
41. Ammien, XXIV, 6, 17 : *Quibus uisis, exclamauit indignatus acriter Iulianus, Iouemque testatus est nulla Marti iam sacra facturum : nec resecauit, celeri morte praereptus.*
42. Ammien Marcellin, *Histoire*, tome IV (livres XXIII-XXV), commentaire par J. Fontaine, Paris, Les Belles Lettres, p. 190, n. 453.
43. Hoffmann, *op. cit.*, p. 37.
44. Respectivement : *frendens* (XXIV, 5, 6); *ad indignationem* (XXIV, 3, 3); *indignatus acriter* (XXIV, 6, 17); *ira prouexit* (XXII, 13, 2); *concitus ira inmani* (XXIV, 3, 2); *percio* (XVI, 11, 8); *saeuio* (XXIX, 1, 27).
45. Grégoire, V, 42 : εὐ οἶδα, σέ τε καί τὰ σά σθλιτεύουσαν καί τοὺς λοιποὺς πάντας παιδεύουσαν μή τινα τοιαύτη κατὰ Θεοῦ τολμᾶν ἐπανάστασιν, ἵνα μὴ τὰ ὁμοία δράσαντες τῶν ἴσων καὶ ἀντιτύχωσιν. Grégoire de Nazianze, *Discours IV et V contre Julien*, texte établi et traduit par Jean Bernardi, Paris, Éditions du Cerf, 1983.
46. Grégoire, IV, 1 : ἀλλὰ τὸν δράκοντα, τὸν ἀποστάτην, τὸν νοῦν τὸν μέγαν, τὸν Ἄσσυριον, τὸν κοινὸν ἀπάντων ἐχθρὸν καὶ πολέμον, τὸν πολλὰ μὲν ἐπὶ γῆς μανέντα καὶ ἀπειλήσαντα, πολλὴν δὲ ἀδικίαν εἰς τὸ ὕψος λαλήσαντὰ τε καὶ μελετήσαντα.
47. Jamel Attar, « La démesure dans l'œuvre de Grégoire de Nazianze », *Kentron*, 22, 2006, p. 142-143.
48. Selon le *Thesaurus Linguae Graecae*, le terme et ses dérivés reviennent à 31 reprises dans les *Discours IV et V* contre Julien. Le substantif au génitif est la forme que nous retrouvons le plus – tyrannie, τυραννίδος – *ex aequo* avec le substantif au nominatif – tyran, τύραννος –, ce qui fait en moyenne une mention à toutes les sept pages, sans parler des autres désignations à connotation négative.
49. L'épithète d'apostat (ἀποστάτης), au sens religieux, se définit comme une rébellion envers Dieu. Jean Bernardi rappelle à bon escient que le terme porte tout le mépris que pouvait provoquer le rebelle ou le déserteur. En contexte chrétien, il est souvent joint à celui de dragon « car Satan est le prototype du rebelle. Ainsi, l'ombre de Satan se projette aussitôt sur la personne de Julien ». Cf. Grégoire de Nazianze, p. 87, n. 5.
50. Attar, *loc. cit.*, p. 143.
51. Grégoire, IV, 2 : ἐγὼ δὲ ἐπὶ τυράνῳ καὶ ἀθετήσαντι καὶ πεσόντι πτώμα τῆς ἀσεβείας ἄξιον.
52. Cyrille, *Contre Julien*, II, 1 : ἀχαλίνῳ γλώττη τὴν τοῦ θεοῦ δόξαν κατακερτομῶν οὐ δέδιδε, καὶ τῆς εὐατοῦς ἡμῶν θρησκείας ἀνοσίως κατακεκραυῶς τῶν παρ' Ἑλλήσι σοφῶν διαμνημονεῖει συχνῶς. Cyrille d'Alexandrie, *Contre Julien I*, texte établi et traduit par Pierre Énieux, Paris, Éditions du Cerf, 1985.
53. Cyrille, *Contre Julien*, I, 3.
54. Grégoire, IV, 55 : Κατῆι μὲν εἰς τι τῶν τοῖς πολλοῖς ἀβάτων καὶ φοβερῶν [...] συμπάροντος αὐτῶ καὶ τοῦ πολλῶν ἀδύτων ἀξίου, τοῦ σοφοῦ τὰ τοιαῦτα, εἶτ' οὖν σοφιστοῦ.
55. Grégoire, IV, 56 : ἀνεισι δ' οὖν καὶ τῇ ψυχῇ δαιμονῶν καὶ τοῖς πράγμασι καὶ τῷ μανιώδει ὀφθαλμῶν ἐπισημαίνων οὓς ἐθεράπευσεν. Il affirma aussi plus loin que, dès 355, année de sa nomination en tant que César, le regard de Julien avait quelque chose d'égaré. Grégoire, V, 23 : μακινὸν βλέπων.

56. Nous savons, par exemple, que lors de son séjour à Athènes, Julien eut accès clandestinement aux cours donnés par son ami et sophiste Libanios; Constance l'avait empêché d'être son élève officiel. Cf. Libanios, *Orat.* XVIII, 14: ὁ δὲ οὐ φοιτᾷ μὲν παρ' ἐμὲ ποιούμενον [...] τοὺς λόγους δὲ ἀνούμενος ὁμίλων οὐκ ἀνίει. [...] πολλοῖς καὶ μεγάλοις αὐτὸν ὄρκους ὁ θαυμαστὸς ἐκεῖνος κατειλήφει σοφιστῆς ἢ μὴν ἐμὸν μῆτε γενέσθαι μῆτε κληθῆναι φοιτητὴν μῆτ' εἰς τὸν κατάλογον ἐγγραφῆναι τῶν ἐμῶν ὁμιλητῶν. (Il (sc. Julien) neut pas la folie de travailler près de moi. [...] Il se procura des copies de mes discours et ainsi maintint son association avec moi. [...] Il (sc. Constance) le retint au moyen de nombreux serments terrifiants qu'il ne devienne ni ne soit appelé mon élève et qu'on ne l'inscrivit jamais sur la liste de mes disciples.) (Adaptation de la traduction anglaise.)
57. À cause de sa longueur, nous avons ici paraphrasé l'extrait dont il est question plutôt que de le citer en entier. Il se retrouve dans l'édition de J.G.E. Hoffmann, *op. cit.*, p. 246-247.
58. *Ibid.*, p. 248.
59. Certes, le diable occupe une place importante dans le roman syriaque, mais les persécutions de chrétiens aussi. En effet, plus de la moitié des événements rapportés concernent des tortures et persécutions que Julien demanda ou qu'il exécuta lui-même. Ainsi, nous terminerons notre étude en évoquant brièvement les persécutions subies par les chrétiens sous Julien. Il proclama plusieurs édits contre eux, les exila, fit fermer leurs églises, les obligea à sacrifier aux dieux païens, mais il professa toujours la non-violence physique à leur égard. Il s'agissait principalement de violence psychologique. Julien écrivit qu'ils ne devaient pas être guéris de leur maladie contre leur volonté même si cette méthode curative pourrait leur être bénéfique (*Lettre 61*, 424a-b). Il insista sur le fait que les chrétiens devaient être persuadés et guidés par la raison et non pas par des mauvais traitements (*Lettre 114*, 438B). Même s'il devint de plus en plus impatient avec eux au fil du temps et qu'il fut parfois violent, il semble que sa politique officielle envers les chrétiens était la non-violence. C'est du moins ce que les historiens ecclésiastiques du v^e siècle, bien qu'ils eussent un parti pris, notèrent chez Julien. En effet, le prince voulait à tout prix ne pas se voir associé aux persécutions qui eurent lieu sous Dioclétien, un siècle plus tôt. Par contre, on peut noter, comme Socrate, III, 12, 6 le dit : καὶ τὴν μὲν ὑπερβάλλουσιν ἐπὶ Διοκλητιανοῦ ἀμότητα ὑπέρεθετο, οὐ μὴν πάντη τοῦ διώκειν ἀπέσχετο. (Il évitait la cruauté excessive qui avait sévi sous Dioclétien, mais ne s'abstenait pas pour autant de persécuter.) Cette pensée se retrouve entre autres chez Rufin et Sozomène. Les historiens ecclésiastiques furent moins loquaces au sujet de la manie de divination de l'empereur et évoquèrent moins sa folie. La différence de sujets entre les auteurs du IV^e siècle que nous avons présentés dans cette étude et ceux du V^e siècle est sans doute relative au genre littéraire et à la visée plutôt qu'à la période. Selon ces auteurs, la politique de non-violence de l'empereur envers les chrétiens ne concernait pas les chrétiens eux-mêmes, mais plutôt les intérêts de l'empereur et sa lutte pour rétablir sa religion. Les auteurs ont inséré dans leur récits des épisodes relatant la mort de martyrs sous Julien afin d'accentuer le fait qu'il y avait de la violence, malgré ce que lui laissait sous-entendre.